



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

◆◆◆◆  
**RECTORAT**  
◆◆◆◆  
**LE RECTEUR**

Président de l'Assemblée de l'Université  
MK/ACS

00005598

N° UCAD/RECT/SG/DRH

Dakar, le

14 AUG 2020

## NOTE DE SERVICE

\*\*\*\*\*

En raison de la décision de reprise des activités académiques en début septembre 2020, les horaires de travail reprennent leur rythme normal :

du lundi au vendredi : 8 h – 12 h / 15h – 18h

le samedi : 8 h – 12 h

Les chefs d'établissements prendront les dispositions utiles pour assurer le retour à un fonctionnement régulier de tous les services dans leurs structures.

**Tous les personnels sont tenus au respect strict des horaires de travail.**

  
Le Recteur  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Le Professeur  
**Ahmadou Aly MBAYE**

Ampliations :

MM les Doyens,

Les Directeurs d'Ecoles Supérieures

Les Directeurs d'Instituts

Les Directeurs des Services centraux du Rectorat